Experts-Comptables,
Commissaires aux Comptes,
Associés :

- Eric CORRET
- Nicolas MORON
- Maxime DEFOSSE
- Charles GOUREAU

Fédération régionale des MFR de Bourgogne Franche-Comté

60G avenue du 14 juillet, Parc Tertiaire des Grands Crus,
21300 CHENOVE

Rapport du Commissaire aux comptes sur les Comptes Annuels

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Experts Comptables
Commissaires aux Comptes
Associés :

- Éric CORRET
- Nicolas MORON
- Maxime DEFOSSE
- Charles GOUREAU

Adresse
Parc Valmy – Le Quatuor
3G Rue Jeanne Barret
21000 DIJON

Tél : 03.80.72.22.10 / 03.80.72.93.72
E mail : acc@experts-acc.fr

www.expert-comptable-acc.fr

SARL au capital de 300 000 €
RCS DIJON B 415 191 378
Inscrite à l'Ordre Régional des Experts Comptables
de Bourgogne Franche Comté et sur la liste nationale des
Commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Besançon-
Dijon

MD

À l'assemblée générale,

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **Fédération régionale des MFR de Bourgogne Franche-Comté** relatifs à **l'exercice clos le 31/12/2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période **du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.**

3. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATION DU RAPPORT MORAL ET FINANCIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Le rapport moral et financier et les autres documents spécifiques ne nous ont pas été communiqués, comme le prévoit les textes légaux et réglementaires, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ces documents.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Dijon, le 8 Juin 2023

Le Commissaire aux Comptes,

SARL ACC
Maxime DEFOSSE

Associé mandataire social

ANNEXE

–

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	23 323	22 943	380	5 860	-5 480	-93.51
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	2 897		2 897	2 897		
	Constructions	203 174	126 919	76 256	84 050	-7 795	-9.27
	Installations techniques Matériel et outillage	296 854	188 928	107 926	91 198	16 728	18.34
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées						
	Autres titres immobilisés	81 240		81 240	81 240		
	Prêts	714 649		714 649	714 649		
	Autres						
	Total I	1 322 137	338 790	983 347	979 894	3 453	0.35
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	66 947	41 645	25 303	489 322	-464 019	-94.83
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	2 690 858		2 690 858	2 622 848	68 010	2.59
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	2 964 676		2 964 676	3 362 164	-397 488	-11.82
	Charges constatées d'avance (2)	54 193		54 193	20 395	33 798	165.71
	Total II	5 776 674	41 645	5 735 029	6 494 729	-759 699	-11.70
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts **(III)**						
	Primes de remboursement des emprunts **(IV)**						
	Ecarts de conversion actif **(V)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 098 811	380 435	6 718 376	7 474 622	-756 246	-10.12

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS PROPRES	**Fonds propres**				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	975 077	975 077		
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres				
	Report à nouveau	179 197	153 452	25 744	16.78
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	225 831	25 744	200 087	777.21
	Situation nette (sous total)	1 380 104	1 154 273	225 831	19.56
	Fonds propres consomptibles				
	Subventions d'investissement	77 183	91 767	-14 584	-15.89
	Provisions réglementées				
	Total I	1 457 287	1 246 040	211 247	16.95
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	1 671 483	2 168 516	-497 034	-22.92
	Total II	1 671 483	2 168 516	-497 034	-22.92
PROVISIONS	Provisions pour risques	1 053 973	1 009 976	43 997	4.36
	Provisions pour charges	39 459	33 362	6 097	18.28
	Total III	1 093 432	1 043 338	50 094	4.80
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	134 915	60 499	74 417	123.01
	Emprunts et dettes financières diverses	685 116	1 170 187	-485 070	-41.45
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	604 330	165 332	438 998	265.53
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	157 775	677 065	-519 290	-76.70
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	751 180	489 081	262 100	53.59
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance	162 857	454 565	-291 708	-64.17
	Total IV	2 496 175	3 016 728	-520 553	-17.26
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	6 718 376	7 474 622	-756 246	-10.12

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	1 369 749	1 153 215	216 534	18.78
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	121 618	1 108 548	-986 930	-89.03
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	2 837 384	1 144 836	1 692 548	147.84
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	400 724	184 763	215 961	116.89
Utilisations des fonds dédiés	1 638 677	864 891	773 786	89.47
Autres produits	12	121	-109	-90.36
Total I	6 368 164	4 456 374	1 911 791	42.90
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	2 201 195	2 807 887	-606 691	-21.61
Aides financières	452 000	450 000	2 000	0.44
Impôts, taxes et versements assimilés	9 615	9 337	278	2.98
Salaires et traitements	526 967	443 463	83 504	18.83
Charges sociales	217 653	168 515	49 138	29.16
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	52 573	39 914	12 659	31.72
Dotations aux provisions	115 745	22 267	93 478	419.81
Reports en fonds dédiés	1 141 644	367 035	774 609	211.04
Autres charges	1 443 199	137 296	1 305 903	951.16
Total II	6 160 590	4 445 713	1 714 878	38.57
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	207 574	10 661	196 913	NS

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits financiers				
De participation	877	620	257	41.56
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	513	169	344	202.97
Autres intérêts et produits assimilés	3 217	1 258	1 959	155.73
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	4 608	2 047	2 561	125.09
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	980	438	543	123.97
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	980	438	543	123.97
2. Résultat financier (III-IV)	3 627	1 609	2 018	125.39
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	211 202	12 270	198 931	NS
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion		4 300	-4 300	-100.00
Sur opérations en capital	16 234	14 158	2 076	14.66
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V	16 234	18 458	-2 224	-12.05
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	450	4 748	-4 298	-90.52
Sur opérations en capital	558		558	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI	1 008	4 748	-3 740	-78.78
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	15 226	13 710	1 516	11.06
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	597	236	361	152.97
Total des produits (I+III+V)	6 389 006	4 476 879	1 912 127	42.71
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	6 163 175	4 451 134	1 712 041	38.46
5. EXCEDENT OU DEFICIT	225 831	25 744	200 087	777.21

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 718 376.35 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 6 368 164.43 Euros et dégageant un excédent de 225 830.96 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Présentation de l'Association:

- Objet social de l'entité : art 4 des statuts
La fédération régionale a pour but notamment de :
1) représenter les associations adhérentes, auprès des Pouvoirs Publics, organismes professionnels et familiaux et de tous les autres organismes exerçant leur autorité ou fonctionnant dans la circonscription de la fédération régionale.
2) veiller au respect par les associations adhérentes des statuts types et des principes et méthodes déterminés par l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales.
3) entreprendre toutes actions ou rendre tous services utiles à ses adhérents en ce qui concerne l'éducation, l'orientation, la formation professionnelle, l'apprentissage, la formation professionnelle continue et toutes actions d'éducation populaire.
4) conclure pour elle-même ou pour tout ou partie de ses membres toute convention concernant l'apprentissage et la formation professionnelle continue.
5) mener ou favoriser toutes autres actions intéressant le milieu rural.
6) en coordination avec l'Union Nationale mener des actions de coopération et de solidarité pour le développement à l'étranger d'Institutions s'inspirant des principes des Maisons Familiales Rurales.

- La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :
La fédération coordonne et anime le réseau des 29 MFR de bourgogne-Franche-Comté avec l'aide des trois fédérations territoriales.
Ces actions portent sur l'accompagnement des activités des MFR en organisant un suivi de chaque association et un appui technique à ses activités.
Elle porte pour le réseau des activités nécessitant une mutualisation des moyens comme les consortium Erasmus, la Paie, la formation des personnels (plan de développement des compétences), l'appui à la comptabilité, l'appuie à la mise en place de l'apprentissage dans les MFR, l'appui aux usages du numérique, la communication MFR BFC, …
Elle porte également au nom du réseau des actions qui intéressent tout ou partie des MFR en lien avec d'autres partenaires régionaux : 1 projet 2 Toits, Prépa-apprentissage, 100 % inclusion, GPECT Services et soins, …
Elle représente les MFR dans les instances régionales et défend leurs intérêts : DRAAF, SRFD, Conseil Régional, Académie, Chambre régional d'agriculture, OPCO, DREETS, …
Elle porte le partenariat international engagé avec les MFR de République Démocratique du Congo en partenariat avec l'Union des MFR de France.

Les moyens mis en œuvre :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Pour conduire ses missions la fédération est propriétaire de son siège social Parc des Grands crus à Chenove, d'un parc de véhicule, de matériel informatique ...
Elle dispose de personnels pour la suivi administratif et financier, de chargés de missions, d'un responsable pédagogique et d'un directeur.
Elle met à disposition de ses personnels les moyens matériels utile à leur mission dans l'esprit d'une bonne gestion des moyens et pour maintenir une bonne qualité de vie au travail, véhicule de service, de fonction, téléphone, ordinateur, bureau, photocopieur...

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La fédération Régionale s'est engagée dans un nouveau projet du nom de MONA avec Euro App Mobility. Ce projet a pour but d'aider les apprentis dans la mise en place de mobilités longues(6mois).

A noter la liquidation actée de la MFR de St Honoré les Bains: toutes les pertes étant provisionnées, il n'y a pas d'impact sur notre résultat de cette année.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	23 323		
Terrains	2 897		
Constructions sur sol propre	150 034		
Installations générales agencements aménagements des constructions	53 140		
Installations générales agencements aménagements divers	27 181		
Matériel de transport	160 475		50 587
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	77 159		5 997
Emballages récupérables et divers	215		
TOTAL	471 101		56 584
Autres titres immobilisés	81 240		
Prêts, autres immobilisations financières	814 649		7 046
TOTAL	895 889		7 046
TOTAL GENERAL	1 390 314		63 630

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			23 323	23 323
Terrains			2 897	2 897
Constructions sur sol propre			150 034	150 034
Installations générales agencements aménagements constr.			53 140	53 140
Installations générales agencements aménagements divers			27 181	27 181
Matériel de transport		11 821	199 240	199 240
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		12 940	70 217	70 217
Emballages récupérables et divers			215	215
TOTAL		24 761	502 924	502 924
Autres titres immobilisés			81 240	81 240
Prêts, autres immobilisations financières		107 046	714 649	714 649
TOTAL		107 046	795 889	795 889
TOTAL GENERAL		131 806	1 322 137	1 322 137

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

CERTIFIÉ REGULIÈRE ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	17 463	5 480		22 943
Constructions sur sol propre	74 964	4 750		79 714
Installations générales agencements aménagements constr.	44 160	3 045		47 204
Installations générales agencements aménagements divers	22 799	1 369		24 167
Matériel de transport	95 208	26 040	11 821	109 426
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	55 611	11 890	12 382	55 119
Emballages récupérables et divers	215			215
TOTAL	292 957	47 093	24 203	315 847
TOTAL GENERAL	310 420	52 573	24 203	338 790

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	5 480				
Constructions sur sol propre	4 750				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	3 045				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 369				
Matériel de transport	26 040				
Matériel de bureau informatique mobilier	11 890				
TOTAL	47 093				
TOTAL GENERAL	52 573				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

CERTIFIÉ REGU... NCÈRE
Le Commissai... comptes
ACC

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	975 077				975 077
Report à nouveau	153 452	25 744		-0	179 197
Excédent ou déficit de l'exercice	25 744	-25 744	225 831	0	225 831
Situation nette	1 154 273		251 575	25 744	1 380 104
Subventions d'investissement	91 767			14 584	77 183
TOTAL I	1 246 040		225 831	14 584	1 457 287

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	2 168 516	1 141 644	1 638 677	703 754		1 671 483	
Bourses ERASMUS	913 479	241 434	690 122			464 791	
Programme Prépa apprenti	1 255 037		948 555	703 754		306 482	
Projet MONA		900 210				900 210	
TOTAL	2 168 516	1 141 644	1 638 677	703 754		1 671 483	

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

CERTIFIÉ RÉGULIER E
Le Commissaire aux
ACC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

CER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	33 362	6 097			39 459
Autres provisions pour risques et charges	1 009 976	68 004	24 007		1 053 973
TOTAL	1 043 338	74 101	24 007		1 093 432

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières	100 000	79 000	179 000		
Sur comptes clients		41 645			41 645
Autres provisions pour dépréciation	92 885		92 885		
TOTAL	192 885	120 645	271 885		41 645
TOTAL GENERAL	1 236 223	194 746	295 892		1 135 077
Dont dotations et reprises d'exploitation		115 745	216 892		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	714 649	714 649	
Autres créances clients	66 947	66 947	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 878	16 878	
Divers état et autres collectivités publiques	1 978 866	1 978 866	
Groupe et associés	679 308	679 308	
Débiteurs divers	11 272	11 272	
Charges constatées d'avance	54 193	54 193	
TOTAL	3 522 114	3 522 114	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	7 046		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	107 046		

CERT SINCÈRE
Le Co aux Comptes
ACC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	134 721	45 495	89 226	
Fournisseurs et comptes rattachés	604 330	604 330		
Personnel et comptes rattachés	15 072	15 072		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 643	44 643		
Impôts sur les bénéfices	597	597		
Autres impôts taxes et assimilés	2 143	2 143		
Groupe et associés	435 018	435 018		
Autres dettes	1 096 599	1 096 599		
Produits constatés d'avance	162 857	162 857		
TOTAL	2 495 980	2 406 754	89 226	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	183 431			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	109 015			

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	17 667
Autres créances	1 996 404
Total	2 014 071

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	555 708
Dettes fiscales et sociales	25 588
Total	581 296

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	54 193
Total	54 193
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	162 857
Total	162 857

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	11
Employés	1
Total	12

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Avals et cautions	380 570
Total (1)	380 570

Provisions passées sur l'exercice 2019.
Pour la MFR de Pierrefontaine-les-Varrans, il y a 80 000€ d'engagement de cautions provisionnés à 100%
Pour la MFR de Pontarlier nous avons un engagement de 165 522.72€ provisionnés à hauteur de 160 000€ permettant de couvrir l'intégralité de la part de capital restant du.
Reprise de provisions sur l'exercice 2022:
Une reprise de provision pour la MFR de Pontarlier a été faite ramènant l'engagement à 135993€ provisionné à 100%.

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	16 264
45 à 54 ans	11 à 20 ans	23 195
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		39 459

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Hypothèses de calculs retenues

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social					
Nbre des actions ordinaires existantes					
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	385 905	296 429	3 220 725	1 108 548	121 618
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	406 272	1 564 205	881 769	-415 308	-319 179
Impôts sur les bénéfices	418	432	321	236	597
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-44 981	25 321	-81 607	25 744	225 831
Résultat distribué					1 900 357
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice	340 096	364 442	426 690	443 463	526 967
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	146 630	147 356	163 970	168 515	217 653

CERTIFICATION
Le Cabinet des Comptes
ACC